

Introduction

Le Marquis de Seignelay écrit:

“ Majesté, si le Code Noir est promulgué, il existera désormais, à l’image de la Bible ou du Coran, un document concret, tangible, de référence incontournable, qui institutionnalise l’esclavage des Noirs. Et donc, le Code Noir, Majesté, constituera notre socle pour faire des Noirs, en toute bonne conscience, nos outils de travail, nos instruments de production, nos produits marchands.”

MA HONTE D’AVOIR ETE IGNORANT

Note de l’auteur :

Il y a beaucoup de choses cachées, dans ce monde, dont je n’aurai jamais honte, que je les découvre ou pas, et quel que soit le moment, où je les découvre. Si je les découvre trop tard, c’est qu’elles n’étaient pas d’importance majeure et prioritaire pour ma vie humaine. Si je ne les découvre jamais, c’est qu’elles n’étaient pas faites pour moi, ni pour les miens. Mais j’ai immédiatement eu honte de moi-même, d’avoir été le fils d’un des premiers pasteurs noirs de la Mission Baptiste Américaine dans ma contrée, et d’avoir grandi jusqu’à l’âge d’aujourd’hui, sans découvrir, sans lire, et sans entendre parler du “CODE NOIR” de Louis XIV.

J’ai eu honte de moi-même, d’avoir étudié dans les écoles missionnaires protestantes du Bandundu et du Bas-Congo, durant la période coloniale belge, dès ma naissance jusqu’en 1960, année où mon pays, la République du Congo accéda à l’indépendance nationale et souveraine, sans jamais entendre parler du “CODE NOIR” de Louis XIV. J’ai entendu les premiers discours du Premier Président de la République, Chef de l’Etat, Monsieur Joseph Kasa-Vubu, ainsi que celui du Premier Ministre, Monsieur Emery Patrice Lumumba, qui ont dénoncé, tant soit peu, les mauvais

traitements dont nous, les “Nègres, Sauvages” du Congo Belge, étions victimes, durant les quatre-vingt ans de la colonisation belge. Mais, ils n’ont pas fait mention du “CODE NOIR” de Louis XIV. L’avaient-ils lu eux-mêmes? Je ne le crois. Comme des millions d’autres, à cette époque, ils étaient ignorants de l’existence du “CODE NOIR”, de Louis XIV. Et pourtant, tout se décidait sur moi, selon le Code Noir!

J’ai eu honte de moi-même, d’avoir passé cinq ans à l’Université, pour suivre des Cours de Philosophie, de Lettres et de Linguistique Africaine, sans oublier la Psychologie et la Pédagogie Appliquée, tout portant sur la connaissance des théories élaborées par et pour les Occidentaux, sans que personne ne me parle du “CODE NOIR” de Louis XIV. Des millions d’Universitaires de mon époque, professeurs et étudiants compris, ignoraient l’existence du CODE NOIR de Louis XIV. Et pourtant, nous tous, professeurs et étudiants, Noirs et Blancs, nous étions en train de mettre en pratique et en vigueur, sans le savoir, les stratégies du “CODE NOIR” de Louis XIV. Après ma formation universitaire, j’ai exercé de nombreux métiers et occupé de nombreuses fonctions, allant de Professeur et de Préfet d’Ecole Secondaire, d’Assistant d’Université, d’Agent de Cadre dans les entreprises nationales, de membre de Cabinets Politiques, de Journaliste, d’Ecrivain et de Poète, de Diplomate, et de Pasteur, affectant la vie de nombreuses personnes, sans avoir lu le “CODE NOIR” de Louis XIV.

Tout comme moi, des millions de fonctionnaires, d’enseignants, de cadres et d’agents d’entreprises, des politiciens, des journalistes, d’écrivains, de poètes, de diplomates, de chrétiens, de musulmans, de bouddhistes, d’hindouistes, des prêtres catholiques et de pasteurs protestants, Noirs, voire Blancs opéraient selon les stratégies du “CODE NOIR” de Louis XIV, dont ils ignoraient l’existence. Des millions de Noirs en Afrique du Sud ont subi les atrocités et l’humiliation de l’Apartheid, ignorant que la source, la racine de leurs souffrances se trouvait dans le “CODE NOIR” de Louis XIV. Et plus de trois siècles se sont écoulés.

Quelle honte, de me dire intellectuel noir africain, vivant parmi les Africains et parmi les Occidents, parmi les Noirs et parmi les Blancs, subissant souventes fois les moqueries de la vie, sans savoir pourquoi, et ignorer complètement l’existence du “CODE NOIR” de Louis XIV, conçu et fabriqué de toutes pièces par un groupe d’êtres humains, poussés par la convoitise d’exploiter d’autres êtres humains, et l’orgueil de s’arroger la suprématie, l’hégémonie et le privilège de garder les autres dans un état d’esclavage permanent?

Quelle honte pour les institutions internationales, comme l'Organisation des Nations-Unies, de prétendre assurer la paix et la sécurité des nations, sans dénoncer ouvertement le "CODE NOIR" de Louis XIV, dont beaucoup de dirigeants sont supposés en connaître l'existence, et qui, au contraire, entretiennent, jusqu'aujourd'hui, les injustices et perpétuent, même en ce 21ème siècle, l'esclavagisme sous d'autres formes? Quelle honte pour les Chefs d'Etat, les Premiers Ministres et les Ministres Noirs Africains, de ne pas connaître le "CODE NOIR", et de diriger leurs peuples, selon les critères du "CODE NOIR", en faisant à leurs populations noires, ce que les auteurs du "CODE NOIR" avaient prévu, pour garder les Noirs dans un esclavage de plus de trois siècles, sans qu'ils ne s'en rendent compte et n'en sorte? Quelle honte pour certains dirigeants africains, qui, pour s'attirer les faveurs des Occidentaux, s'engagent dans l'achat d'armes lourdes, afin de massacrer leurs populations et les populations des Etats voisins, provoquant des génocides, violant les femmes, tuant les enfants et pillant leurs richesses, comme pour perpétuer la Traite des Noirs par les Noirs, selon le schéma du "CODE NOIR" de Louis XIV? Quelle honte pour nous, intellectuels, politiciens, diplomates, écrivains, poètes, professeurs, pasteurs, prêtres, missionnaires, hommes d'affaires, noirs et surtout africains, même dans la Diaspora, de continuer à faire ce que nous faisons, sans avoir lu, ni connu le "CODE NOIR" de Louis XIV, pour que nous le dénoncions au travers de tous les camouflages et les mascarades par lesquelles nos partenaires occidentaux, qui le savent, nous endorment et nous manipulent, par ruse?

Quand nous aurons lu et pris connaissance des objectifs du "CODE NOIR" de Louis XIV et quand nous aurons tous honte de nous-mêmes, nous ferons tout ce que cela prendra pour divulguer le "CODE NOIR" de Louis XIV à toutes nos populations, jusque dans les villages les plus reculés d'Afrique, en passant par tous les programmes de formation scolaire, toutes les églises catholiques, protestantes, charismatiques, kimbanguistes, musulmanes et autres, afin que nos hommes, nos femmes et nos enfants soient épargnés de ces fausses doctrines qui nous maintiennent, à notre insu, d'une manière permanente, de génération en génération, dans le même complexe d'infériorité que nos ancêtres. Nous pourrions ainsi renverser les opinions préconçues sur notre condition humaine. Nous le ferons, sans esprit de rancune, ni de vengeance, comme de bons chrétiens, débarrassés de l'animalité de nos persécuteurs.

Quand nous aurons honte de nous-mêmes, nous détruirons, à la racine, les injustices dont nous avons été victimes depuis plus de trois siècles, et que nous perpétons, sans le savoir. Ainsi le texte fondamental de "La Déclaration

des Droits de l'Homme" aura son sens et sa raison d'être. Il y est stipulé notamment: Article 1er: *"Tous les êtres humains naissent libres et égaux...Tous les êtres humains doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité."* Article 3: *" Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne."* Article 4: *" Nul ne sera tenu en esclavage, ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes ses formes."* Article 5: *"Nul ne doit être soumis aux traitements cruels, inhumains ou dégradants."*

Nous écrirons des livres, des manuels scolaires, des anthologies, des cours d'enseignement religieux, des pièces de théâtre, des essais, des romans, des commentaires bibliques, et tant d'autres ouvrages, qui seront complètement débarrassés de préjugés et d'opinions préconçues, pour affirmer les clauses de la Déclaration des Droits de l'homme. Car, sinon, qui est "homme", si pas celui qui a été créé à l'image de Dieu, ayant un corps, une âme et un esprit? Les minéraux et les végétaux n'ont pas d'âmes, ni d'esprit. Les animaux ont une âme, mais, ils n'ont pas d'esprit. Les Noirs ne sont ni des minéraux, ni des végétaux, ni des animaux. Ils ont un corps, une âme et un esprit. Donc ils sont des hommes, au même titre que les Blancs, les Jaunes et les Rouges. Pourquoi avoir écrit le "CODE NOIR"? Mais pourquoi ne l'avoir pas diffusé à l'échelle mondiale, comme la Bible, le Coran, les Veda, et d'autres livres d'inspiration spirituelle, divine?

Pour noyer ma honte dans la Victoire, j'ai suivi l'exemple du Professeur Louis Sala-Molins, et du Professeur Léandre Sahiri. Ils ont lu le "CODE NOIR" de Louis XIV, et poussés par l'esprit d'amour pour leurs peuples noirs bafoués bêtement, ils ont écrit. Moi aussi, par le canal du Professeur Léandre Sahiri, je viens de lire le "CODE NOIR" de Louis XIV. Je ne peux pas me taire, parce qu'il y aura encore des millions qui ne liront ni les écrits du Professeur Louis Sala-Molins, ni les écrits du Professeur Léandre Sahiri, mais qui liront mes écrits. Alors, j'ai pris la résolution d'utiliser le mode qui me convient, et d'écrire. L'on m'a dit que le Noir ne lit pas. Que si vous avez un secret à lui cacher, il faut le mettre dans un livre. Mais, je connais une chose. Quand la connaissance du "CODE NOIR" de Louis XIV se sera étendue et accrue, que de nombreuses publications sur le "CODE NOIR" de Louis XIV couvriront la terre noire, les Noirs liront. Ils prendront connaissance de l'existence du "CODE NOIR" de Louis XIV, et ils dévoileront, dès lors, leurs propres stratégies de reclassement et de récupération de tout ce qu'ils ont perdu pendant plus de trois siècles, sans rancune, ni vengeance, mais avec un esprit de sagesse, de maturité et de dignité humaines. Sans préjugés, ils démontreront qu'ils n'ont jamais été des objets, ni des sous-hommes, ni des bêtes de somme, mais de

véritables êtres humains, malheureusement incompris, par leurs pairs, qui les ont brimés. Le temps est arrivé. L'heure a sonné.

Je demande à tous les intellectuels noirs qui liront ce livre, d'en faire à leur tour, des échos comme des ondes successives d'un caillou jeté sur la face des eaux, qui se multiplie à l'infini, jusqu'à atteindre les extrémités de la terre noire. Ainsi, de partout se fera retentir le "bruit" du réveil mondial des Noirs. Ce bruit, comme les ossements déséchés dans la Vallée des ossements de la vision du Prophète Ezéchiel, provoquera un "mouvement" de partout. Le mouvement des ossements deséchés produira le "rassemblement" qui finira par donner vie aux ossements secs, avant que ceux-ci ne forment une "grande armée". Ils reprendront vie et redeviendront cette armée grande et puissante, qui ne combattra pas avec des armes charnelles, qui sont corruptibles et faillibles, mais avec des armes spirituelles, qui sont puissantes par la vertu de Dieu, pour renverser tous ces raisonnements qui se sont élevés, pendant aussi longtemps, contre la connaissance de la Vérité, le Christ.

LA GENESE DU CODE NOIR

Le 25 Juin 1694, Philippe, Duc d'Orléans, Frère du roi Louis XIV (1640-1701) qui participait aux débats fixant les modalités permanentes de maintenir les Noirs dans un esclavage et une servitude perpétuels, à Versailles, à la Cour de Louis XIV, le Roi Soleil, posait la question suivante, à Monsieur Willie Lynch, un citoyen anglais, propriétaire d'esclaves aux antilles: *"Pourriez-vous présenter, en quelques mots votre méthode, qui nous permettra de contrôler les esclaves pendant au moins trois cent ans, sans que rien ne vienne en perturber le processus?"*

Selon le livre récemment publié par le Professeur Ivoirien Léandre Sahiri, intitulé: "LE CODE NOIR DE LOUIS XIV", le 2 Mars 1695, il se tenait, à la Cour de Versailles, dans le cabinet du conseil, le Conseil d'Etat, appelé également: "Conseil d'en Haut". Ce jour-là, l'ordre du jour du Conseil d'Etat comportait un seul point important, à savoir: Débattre du texte final du "Code Noir", avant de le promulguer par le Roi Soleil, Louis XIV. La préparation de ce document historique dont nous allons parler dans ce livre, avait commencé depuis 1668, par Jean Baptiste Colbert (1619-1683), Contrôleur Général des Finances ou "Surintendant" du Roi Louis XIV.

Les personnalités suivantes ont pris part à l'élaboration et à la mise à jour du "CODE NOIR": Le Roi Louis XIV, lui-même; son Frère Philippe, Duc d'Orléans; Le Chancelier Michel Le Tellier (1603-1685), Ministre des armées, qui se consacra essentiellement aux affaires de la guerre; Jean Baptiste Colbert, Contrôleur Général des Finances ou "Surintendant"; Le Marquis de Seignelay (1651-1690), Fils de Jean Baptiste Colbert, qui succéda le 6 Septembre 1683, à la mort de son père, comme Secrétaire d'Etat à la Marine de Louis XIV, et le resta jusqu'à sa mort; Le Marquis de Villars, dit Pierre de Villars (1623-1698), Diplomate et Conseiller d'Etat; Le Père Lachaise, Jésuite, un des plus connus des confesseurs du Roi; L'Evêque de Paris; L'Evêque de Fréjus; L'Evêque de Versailles; L'Evêque de Lyon; le Grand Maître des cérémonies; Michel Jean Amelot, Marquis de Gournay (1655-1724); Henri Pussort (1615-1697), Conseiller d'Etat et Légiste, Oncle de Colbert, et Membre du Conseil de Justice de Louis XIV; et Monsieur Willie Lynch, Citoyen anglais, propriétaire d'esclaves aux Antilles, soit quinze personnes, déterminés à fixer le sort des millions des Noirs d'origine africaine, pour des siècles et des siècles, de générations en générations.

En faisant un petit calcul, on peut bien se rendre compte que du 2 Mars 1695 au 2 Mars 1995, trois cents ans se sont déjà accomplis, selon le souhait du "Conseil d'en Haut" réuni en sa séance du 25 Juin 1694, date à laquelle les conclusions les plus importantes ont été prises concernant le contenu original du Code Noir. Mine de rien, les trois cents ans qui paraissaient, peut-être, utopique aux yeux de ceux qui élaboraient les théories, les doctrines et les plans de la première religion esclavagiste du monde se sont, finalement accomplis. Et l'esclavage, sous toutes ses formes, bat encore son plein.

Les prévisions des initiateurs ne font que se confirmer, s'affirmer et s'affermir; et les implications de leurs théories continuent à s'avérer incontournables. Pourquoi? Parce que leurs applications et leurs conséquences n'ont jamais été dénoncées, ni désapprouvées, ni contestées, ni défiées, au grand jour, à l'échelle mondiale. Elles sont restées secrètes, presque ésotériques, connues seulement des quelques initiés, alors que des millions et des millions d'hommes, de femmes et d'enfants en souffrent, autant les chrétiens, les musulmans que les autres. Malgré les indépendances politiques des Etats Noirs, d'Afrique et de Caraïbes, "*Noir reste noir, et il n'y a pas d'espoir.*"

Ce qui est très sérieux et très grave c'est que pendant que les Noirs dorment, ou se font corrompre par ruse ou au moyen des armes, pour s'entretuer, par les mêmes bourreaux, auprès de qui ils vont chercher de l'aide, les experts

esclavagistes travaillent jour et nuit pour trouver et mettre sur pieds de nouvelles stratégies, afin de pérenniser l'esprit d'esclavage, poursuivre la plan de leurs maîtres et anéantir totalement toute ambition venant des Noirs.

Depuis des dizaines d'années, l'Europe et l'Amérique célèbrent aussi, tous les 10 Mai, la commémoration de "L'Abolition de l'Esclavage", pour marquer la réintégration des hommes et des femmes de couleur dans la famille humaine, d'où ils avaient été éjectés, durant des siècles. Mais est-ce que l'esclavage a réellement été aboli?

Considérons les avis et les positions de Monsieur Louis Sala-Molins, Professeur émérite de Philosophie Politique à l'Université de la Sorbonne, à Paris, dans son livre intitulé précisément "CODE NOIR", publié en 1987, aux éditions des Presses Universitaires de France, ayant comme sous-titre: "Le Calvaire de Canaan", cité par le Professeur Léandre Sahiri, dans sa Pièce de Théâtre intitulée justement: "LE CODE NOIR DE LOUIS XIV" dont nous nous inspirons, à notre tour.

Selon le Professeur Louis Sala-Molins, qui répondait à la question de Dominique Torrès de la chaîne de télévision française FRANCE 2, lui demandant: "*Monsieur le Professeur, dites-nous, quelles sont les raisons ou les motivations profondes qui vous ont incité à écrire ce livre et à parler spécifiquement du Code Noir?*" Le "Code Noir", a dit le Professeur Louis Sala-Molins, est un document fondamental de notre humaine condition, au même titre ou plus que la Bible, le Coran, les Veda et autres. Je dirai, reprenant l'expression du ministre Robert Badinter à mon compte, que c'est un "document de référence incontournable". Or, moi, j'ai longtemps ignoré l'existence du Code Noir. Et j'avoue que j'en ai vraiment honte. Du reste, mes enquêtes m'ont révélé que je ne suis pas seul à ignorer l'existence du Code Noir, mais il y a des millions et des millions de gens qui, malgré de nombreuses publications, malgré leur degré d'instruction, n'en savent encore rien. Alors, je me suis senti dans l'obligation d'écrire ce livre, afin de faire connaître le Code Noir, d'en dévoiler la face cachée; c'est aussi pour amener les gens à regarder par deux fois les "vérités" officielles, et les arguments d'autorité, à combattre les préjugés et les opinions préconçues, les idées reçues. Mon objectif, c'est aussi de faire saisir la racine profonde du mépris terrible que certaines personnes portent sur les autres, ou que d'autres personnes se portent sur elles-mêmes, au point de se sous-estimer, de se détester, de se haïr, de s'abandonner au fatalisme, de vouloir changer de peau... C'est enfin pour dire aux gens que, de par la loi même de l'existence,

toute personne ayant le souffle de vie en elle ne peut pas être une nature morte éternelle. Mon souhait, c'est, par-dessus tout, de réveiller les consciences, de contribuer à la création d'une humanité nouvelle, débarrassée de toutes les affres des idéologies négatives, néfastes."

Le Professeur Sala-Molins de continuer, suite à une autre question de Dominique Torrès: "C'est une abomination que d'ignorer le Code Noir. L'ignorance du Code Noir favorise la continuité, voire la pérennité de l'esclavage, ne serait-ce qu'au plan mental. L'esclavage, je veux dire l'asservissement d'êtres humains par d'autres êtres humains demeure encore de nos jours une réalité. Des millions d'enfants, d'hommes et de femmes en sont encore et toujours victimes à travers le monde, sous des formes diverses, et avec toutes sortes de subterfuges. L'esclavage demeure encore et toujours, tout simplement parce que l'abolition n'a pas tué le mal à la racine: Le Code Noir. C'est pourquoi, à mon avis, tous les êtres humains devraient connaître le Code Noir, afin d'enrayer de leur mental, le complexe d'infériorité pour les uns, et le complexe de supériorité pour les autres, afin de tuer en nous les germes du racisme, et des discriminations de tous genres. C'est une abomination que d'ignorer le Code Noir."

Explicitant les méfaits, les incidences, les influences et les conséquences de l'ignorance du Code Noir, le Professeur Louis Sala-Molins d'affirmer: " C'est notre ignorance du Code Noir qui est la cause essentielle des réactions bizarres, des comportements étranges que nous observons à l'égard les uns des autres. C'est notre ignorance du Code Noir qui maintient les Noirs dans des situations de défavorisés, de sous-hommes. C'est notre ignorance du Code Noir qui justifie, pour nombre de noirs, le mépris d'eux-mêmes, au point d'en arriver à se détester, sans savoir pourquoi, alors que les autres le savent depuis le départ. Voyez-vous je me demandais souvent pourquoi les Noirs sont généralement les plus défavorisés dans la vie, et pourquoi beaucoup s'adonnent à l'autodestruction, à la drogue, allant jusqu'à confronter les autres dans leurs préjugés de mépris sur les noirs?

C'est après avoir lu le Code Noir que j'ai trouvé les éléments de réponse à ces questions. Et, voyez-vous, autant j'ai compris que ce n'est pas confortable d'ignorer ce que les autres savent dès le départ, autant je déplore qu'il ne soit pas du tout fait cas de Code Noir dans la plupart de nos manuels et programmes de nos écoles, de nos collèges et lycées. Il n'y a rien de plus terrible que cela." (Y.G. Nt

PARLONS-EN OUVERTEMENT.

C'EST QUOI " LE CODE NOIR " ?

Brève Historique.

Au départ, en 1668, le Code Noir était un rapport officiel, judicieusement préparé par le Ministre Colbert, à l'intention de Sa Majesté le Roi Louis XIV, pour lui faire connaître les avis, les lettres d'administrateurs, les mémoires, et les réponses aux questions posées au sujet de l'esclavage des Noirs. En 1681, après de nombreuses et longues séances d'un travail hardi et suivi, le Ministre Colbert, avec Monsieur Charles de Courbon, Comte de Blénac, Gouverneur de la Martinique et Monsieur Jean Baptiste Patoulet, Gouverneur de la Guadeloupe, mirent en forme l'avant-propos du Code Noir. C'est, peu de temps avant sa mort, que le Ministre Colbert demanda à son équipe de rédiger un mémoire, fixant le fondement et le bien-fondé de l'esclavage des Noirs. Ce mémoire, qui s'inspirait des expériences pratiques de l'esclavage espagnol en Amérique, a servi de document de référence lors de la rédaction du Code Noir. Jusqu'à cette époque, le Code Noir était considéré, politiquement et économiquement, comme le travail le plus important sur la réglementation juridique et commerciale de l'esclavage des noirs.

Avant de lui donner sa consistance et son contour définitif, les Conseillers de Louis XIV ont épuisé toutes leurs ressources intellectuelles pour arriver à codifier et à promulguer le "CODE NOIR". Le Marquis de Seignelay, qui hérita du travail commencé par le Ministre Colbert, son défunt père, et à qui la charge a été confiée de fixer l'esprit et la lettre de ce Code, s'employa à le définir dans les termes suivants, devant Le roi Louis XIV: " Le Code Noir est un ensemble de textes, un ensemble de règles, un recueil de lois. En un mot, une réglementation qui concerne spécifiquement l'esclavage des Africains noirs, en occurrence les Nègres. Le principe de cette réglementation établit officiellement et consacre que les gens de couleur et plus précisément les gens à la couleur noire, en occurrence les Nègres, doivent être désormais et pour toujours, vus comme des esclaves, dans toutes leurs relations avec les blancs. Désormais, ils doivent être traités

comme les biens meubles, transmissibles et négociables, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni plus ni moins que des objets, telles les chaises, les tables et autres, dont les blancs disposent à loisir pour leur commodité et pour leurs besoins. C'est ce principe-là que le Code Noir atteste pour sous-tendre, à tout jamais, toutes les formes de relations que, désormais, nous établirons avec les noirs, à commencer par *"la traite négrière"*. Par *"traite négrière"*, nous entendons: l'achat et la vente des nègres comme du bétail par les Européens sur les côtes d'Afrique et aux Amériques, pour les réduire en esclavage chez nous."

Et le Marquis de Seignelay de poursuivre sa défense sur l'intérêt de promulguer le "CODE NOIR": " Même en supposant qu'ils ont une âme ou une intelligence comme nous, les hommes de couleur passeront, et toujours et à jamais, pour des inférieurs et non comme nos égaux. Et toujours et à jamais. Nous fondant sur le Code Noir, nous tiendrons les nègres à distance et sur le même pied de valeur que les animaux domestiques, tels les bœufs à mener aux champs à coup de fouet, ou bien tels des chiens à nous être soumis en dociles serviteurs. Sur la base du Code Noir, nous pourrions aisément les assommer de travail, pendant que nous prenons du bon temps, pendant que nous se la coulons douce. Sur la base du Code Noir, nous pourrions volontiers les utiliser dans nos colonies comme une main d'œuvre abondante et quasiment gratuite, et partant nous enrichir, nous procurer, à moindre coût, des fortunes appréciables et des services nécessaires à nos besoins et à nos commodités. Sur la base du Code Noir, le sucre, le tabac et nos autres produits de grande consommation nous parviendraient de nos colonies à très bas prix et en quantité suffisante pour nos besoins et pour notre commerce. Sur la base du Code Noir, nous pourrions commodément, en métropole, les employer aux sales boulots et aux sots métiers de boys, de cuisiniers, de plantons, de gardiens, d'éboueurs... Et puis, nous pourrions tranquillement, en faire nos tirailleurs pour mener nos guerres, pour se battre pour nous...Et puis, nous pourrions assurément, en faire nos chairs à canon sur les champs de bataille."

Et d'ajouter: " Du point de vue des lois naturelles, la couleur noire de la nuit est la nature du Nègre, la couleur de la nuit est le propre du Nègre, comme c'est le propre du zèbre de porter des zébrures. Tout et tout chez eux est noir: leur peau est noire; leurs cheveux sont noirs, leurs âmes sont noires, leur sang est noir, et même leur sperme est noir. C'est cette maudite couleur indélébile qui condamne, tout naturellement, les nègres à l'esclavage et à la soumission. On associe ordinairement le noir au mal, au malheur ou au maléfice. Les Romains nous ont appris à marquer d'une pierre noire les jours

néfastes, et à marquer d'une pierre blanche, les jours fastes, les moments heureux de notre vie."

LES ARGUMENTS ET LES DEBATS ACHARNÉS

Avant de promulguer le "CODE NOIR", le roi Louis XIV a laissé parler tous ses Conseillers pour réunir l'unanimité de voix et recueillir tout ce qu'il pouvait y avoir comme avis, positions et considérations. Il les a laissés parler les uns après les autres. Nous allons les écouter à tour de rôle.

LA PART DU CLERGE.

Le roi voulut se rassurer, avant tout, si le négoce, cette traite des Noirs dont il allait promulguer l'édit, n'allait pas à l'encontre de la religion ou de la morale. Il s'adressa d'abord, et d'une manière spécifique aux Evêques, qui étaient membres du Conseil d'en Haut, pour lui donner leurs positions là-dessus. Voici ce qu'ils répondirent.

L'Evêque de Fréjus:

" Vous savez, Majesté, la Bible nous instruit que c'est la séparation entre la lumière et les ténèbres qui a donné naissance au jour et à la nuit. Et, la couleur noire de la nuit, est le propre du Nègre. Dans la Bible, pour désigner la nuit, le terme "ténèbres" apparaît pour la première fois dans Genèse 1:2,3; et ce terme "ténèbres" définit ou désigne, en fait, l'état existant dans le monde avant que Dieu crée la lumière. Du reste, Majesté, les ténèbres sont plus que l'absence de lumière, car elles sont synonymes d'ignorance, selon Job 12:24,25; synonymes de malheur, selon Esaïe 45:7; synonymes de deuil, selon Esaïe 47:5; voire synonymes de paganisme, selon Actes 10:15-20. Les Nègres, comprenez-le bien, portent le péché de Canaan. Ils sont les descendants maudits de la lignée de Cham. Et donc, il est légitime, tout à fait légitime d'en faire des esclaves. C'est dans ce contexte que nous avons la mission de les évangéliser, de les baptiser pour blanchir leurs âmes noires, pour qu'ils jouissent des bienfaits de notre religion consolante. Nous avons aussi la mission de les instruire pour les arracher à la sauvagerie, aux coutumes barbares, aux superstitions extravagantes, aux lois surannées qui les étouffent."

L'Evêque de Paris:

“ Et puis, Majesté, je vais aller plus loin pour dire que sur le domaine spirituel, les ténèbres représentent le péché, l'impiété, la malédiction, c'est-à-dire, tout ce qui s'oppose à la bénédiction, à Dieu, y compris les puissances sataniques, selon Esaïe 9:1; Esaïe 42:7. Et puis, Majesté, ce n'est pas au grand dévot que vous êtes que l'on apprendra que le Satan est appelé “le prince des ténèbres” et que dans Ephésiens 6:11,12, les puissances du mal sont nommées les “dominateurs des ténèbres”. C'est Canaan, fils unique de Cham, qui est la souche de toutes ces misérables créatures noires qui doivent se reconnaître et se regarder, et toujours et à jamais, comme des gens maudits, de générations en générations. C'est à cause de Canaan, leur ancêtre lointain, que tous ces Nègres africains sont contraints de garder en permanence dans leurs têtes de Nègres qu'ils ont hérité tout naturellement du joug qui pèse de tout son poids de plomb sur leurs épaules, le joug de la malédiction et le faix de l'esclavage. Ils tiennent cela de leur ancêtre Canaan. Voilà tout, Majesté. Vous pouvez compter sur nous, pour que soit exécutée votre volonté de voir les Noirs consentants et complices du sort qui leur sera fait. La voie la plus sûre pour asservir les Nègres, c'est de les amener à la conversion, comme l'a fait Paul pour les Thessaloniens, comme il est écrit dans 1 Thessaloniens 1:9,10.”

L'Evêque de Versailles:

“ Vous avez raison, Monseigneur. C'est cela qui explique que le monde préfère la lumière aux ténèbres, de peur d'être aveuglé par la puissance du diable, n'est-ce pas? C'est également cela qui explique que la plupart des gens, quelle que soit la couleur de leur peau, préfèrent le clair à l'obscur, le blond au brun, le jour à la nuit; le blanc au noir; même tous ces grains de café grillé qui s'attèlent, en vain, à s'arracher la peau, à se tanner l'épiderme. Espérant hélas! parvenir à se “blanchir”. Majesté, Honorables Conseillers, les Nègres sont enténébrés et notre position, à nous, les Blancs, c'est de les sortir des ténèbres, c'est de les éclairer, c'est de leur apporter les lumières que nous sommes. J'ajoute que par rapport à cela, nous avons une mission; notre mission à nous, les Blancs, c'est de les évangéliser, au Nom de l'Eglise Catholique, apostolique et romaine, pour les tirer de cette situation ténébreuse, je ne dirai pas pour les sortir du noir.

Moi, je crois que nous devrions regarder les choses du bon côté, pour voir que l'esclavage est une bouée de sauvetage pour cette maudite race à la triste destinée, et que, par notre contact, par notre mission civilisatrice et religieuse, nous sauverons les Nègres du paganisme, de la barbarie et de la sauvagerie. Il y a un florilège de textes bibliques qui légitiment l'esclavage. C'est à ces textes que, infailliblement, se réfèrent nos éminents théologiens, ainsi que certains érudits. Nous en avons longuement discuté avec les rédacteurs du Code Noir et nous leur avons à juste titre, indiqué des passages de la Bible auxquels ils feraient cas, à savoir: Genèse 17:12,13,23,27; Exode 21:1-21; Lévitique 18; Deutéronome 15:12-18, et j'en passe. Dans ces passages, il est question, entre autres, de l'affranchissement des esclaves des Hébreux tous les sept ans. Profitons de cette aubaine, pour ne pas dire, mangeons, en toute bonne conscience, cette manne descendue, tout droit, du ciel, de façon à en être pleinement rassasié, sans nous poser trop de questions. Quant au rapport entre ce que dit la Bible et les Noirs Africains, en ma qualité d'enseignant émérite en Théologie, j'ai étudié toutes ces matières et je pourrais vous en dire des choses, des heures et des heures durant, sans discontinuer. Dans la légende de Noé, après le déluge, il nous est parlé d'un de ses trois fils, du nom de Cham, ce qui signifie "Noir" en hébreux, qui le trouva nu, après s'être enivré. Or, en Hébreux, "*voir la nudité d'une personne*" signifie tout simplement: avoir une relation sexuelle ou homosexuelle avec cette personne. En toute intelligence, Sem et Japhet avaient pris un manteau, avaient marché, à reculons, jusqu'au lieu où se trouvait leur père, pour le couvrir, pour cacher sa nudité, et ne pas voir sa nudité.

Bref, lorsque Noé s'est réveillé de son ivresse et que ses fils Sem et Japhet lui racontèrent les moqueries et les outrages dont il avait été l'objet de la part de Cham, Noé, tout furieux décida de maudire Cham. Or, Noé avait déjà béni ses trois fils. Il ne pouvait plus les maudire. Il déchargea toute sa colère sur Canaan, le fils de Cham. A ce propos, la Bible dit dans Genèse 9:20-27 "*Béni soit Yahwé, le Dieu de Sem, et que Canaan soit son esclave! Que Dieu mette Japhet au large, qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Canaan soit son esclave.*" Plus tard, quand vint le temps de la séparation, les descendants de Cham occupèrent les terres inconnues de l'Afrique, aussi loin qu'elles s'étendaient.

Ne vous en faites pas, Majesté. Fût-ce à nos risques et périls, nous irons volontiers porter les lumières de l'Évangile jusqu'en ces pays lointains où les peuplades noirs vivent dans un état sauvage et de barbarie qui les empêchent de faire partie des peuples civilisés. Je rappelle que ce que nous appelons

religion, foi, credo, n'existent pas encore pour eux. Selon les témoignages de certains explorateurs et administrateurs, ils adoreraient les baobabs et les rivières des forêts dites "sacrées". En tous les cas, nous enverrons, Majesté des dizaines, des centaines de missionnaires. Nous y multiplierons des églises pour conduire les Nègres à la béatitude éternelle, par le grand bienfait du baptême. Ils seront mariés en présence de nos prêtres, selon 1 Corinthiens 7:2-8 et Hébreux 13:4, etc.

Enfin, par la religion, nous leur inculquerons, à leur insu, les vertus de la soumission, de la subordination, de la servilité, sous prétexte de recevoir, en échange, une place au paradis céleste. Par la religion, nous les amènerons, à leur insu, à intégrer dans leur subconscient le complexe d'infériorité, la vertu de la pauvreté et l'idée fixe que, en tant que descendant de Cham, ils sont les seuls individus propres et aptes à l'esclavage permanent. Par la religion, nous leur enseignerons à jeûner efficacement, à prier intensément, des heures et des heures durant, pour avoir leurs problèmes inévitablement résolus. Par la religion nous les amènerons à se persuader que le bonheur sur terre n'existe pas, et qu'ils doivent attendre leur bonheur après la mort, au paradis céleste. Par la religion, nous leur enseignerons que le royaume des cieux leur appartient. Par la religion, nous les convaincrons à tuer en eux, à leur insu, tout esprit critique, et à, en toutes choses et en toutes circonstances, ne jamais se plaindre ni contester, mais s'en remettre, avec foi et humilité, à la grâce de Dieu."

L'Evêque de Lyon

En effet, Majesté, nous aurons soin que, dans les colonies, les Nègres soient baptisés et instruits dans la foi chrétienne. Et nous veillerons à ce qu'ils adoptent fidèlement le Dimanche comme "Jour du Seigneur". Nous veillerons à ce qu'ils abandonnent leurs us et coutumes, pour observer scrupuleusement nos sacrements comme des actes divins, comme le fondement de leur salut, comme des "signes visibles d'une grâce invisible", selon Ephésiens 5:23-32. Nous leur dicterons de recourir, et systématiquement, et exclusivement, au jeûne pour obtenir certains exaucements, selon Matthieu 17:21 ou 1 Corinthiens 7:5.

Majesté, la conversion est un changement complet d'orientation, une volte-face de l'être tout entier. L'être converti fait demi-tour pour marcher dans un autre chemin, comme les Thessaloniens. La conversion est

absolument nécessaire, selon Jean 3:6-8. La conversion ce sera la “nouvelle naissance” des Nègres, sans laquelle ils n’entreront pas dans le “Royaume de Dieu”, selon Ezéchiel 18:32; Esaïe 21:12. C’est ce que les Anglais, les Espagnols, les Portugais, et les Hollandais, ont fait avec les Indiens, et c’est ce que nous ferons.

Le Père Lachaise

Dans le Conseil d’en Haut, autour du Roi Louis XIV, il n’y avait qu’un homme, le Père Lachaise, qui voyait les choses autrement. Il s’opposa aux arguments de la majorité des membres du Conseil, mais étant minoritaire et sans aucun appui, la majorité l’emporta. Il fit tout de même remarquer: *“Ces gens-là, sont comme vous et moi, faits à l’image de Dieu. Ils sont anthropologiquement constitués comme vous et moi. Ils éprouvent, comme vous et moi, les émotions du bonheur, les affres de la souffrance, les angoisses de la peur et de la peine. Leurs cœurs battent, au même rythme que les nôtres, même si...”*

LES MINISTRES, REPRESENTANT DE LA SCIENCE

Le Ministre de la Culture

“ J’enchaîne pour dire que, sur le plan moral, nous n’avons là, non plus rien à nous reproché, Majesté, étant donné que ceux dont il s’agit, les Nègres, ne sont pas à plaindre: non seulement ils sont noirs des pieds à la tête, et de la tête aux pieds, mais en plus, ils ont des nez gros et écrasés sur toute la largeur du visage. Leurs nez sont pareils à des croupions de volaille. Leurs nez sont si laids qu’ils respirent à distance une infériorité grave. De plus, ils ont les cheveux crépus, ils ont des lèvres épaisses ourlées dans un muflé écrasé de bête féroce. Tous ces machins-là choquent les canons esthétiques de chez nous. Au total, ce serait pure perte de s’apitoyer sur le sort des gens comme eux, tout différents de nous, plus proches du singe que de l’homme.

Je vais vous dire, Majesté, que l’intelligence est en raison directe des dimensions du cerveau, du nombre et de la profondeur des circonvolutions. Or, un fait incontestable, et qui domine tous les autres, c’est que les Nègres ont le cerveau plus rétréci, plus léger et moins volumineux que celui des Blancs. Ce fait suffit, à lui tout seul, pour prouver la supériorité de l’espèce blanche sur l’espèce noire. Et personne ne peut le contester...

Et Majesté, ce que nous disons-la n'est pas une vue de l'esprit. Ah non! C'est la vérité vraie, universellement reconnue. Moi qui ai étudié dans tous les domaines de la culture, j'en ai des preuves. Par exemple, je vais vous lire, s'il vous plaît, un extrait des écrits soufi:

"...Archange empourpré

Blanc

Je le suis en vérité. C'est moi l'homme

Mon essence est la lumière

(...)

Observons le crépuscule et l'aube

C'est un moment entre-deux.

Un côté vers le jour qui est

Blancheur

Un côté vers le nuit qui est

Noirceur

D'où, le pourpre du matin

D'où, le clair-obscur du soir..."

Malheureusement, des gens mal inspirés, aux esprits infects, ont tenté de faire croire que la couleur noire est la couleur naturelle des premiers hommes. Moi je vous dis, c'est faux! Archi faux! Et puis, la totale, elle nous vient de la Chine. Les misérables Chinois, un peu cinglés, considèrent le blanc comme la couleur du deuil, comme la couleur de la mort. Vous vous rendez compte un peu? Il ne viendrait pas, ma foi! Dans l'idée de Dieu, qui est sage, de mettre une intelligence bien bonne, comme la nôtre, dans ces corps si noirs, du moins dans ces bois brûlés. Leur nature est perverse et toutes leurs inclinations sont vicieuses. Seule la force, à ce qu'il semble, peut les contenir et les faire agir; seule la force dit-on, peut secouer leur indolence consubstantielle à leur nature des nègres paresseux avec délices.

C'est d'ailleurs sur cette base que, de la canne à sucre au coton, les Noirs ont été soumis à la condition d'esclaves. Depuis, Charles Quint et le roi du Portugal, Sebastien ont interdit de réduire les Indiens en esclavage et qu'on a reconnu que les Indiens étaient des hommes véritables et non des animaux sauvages, et depuis que le ministre Colbert a rejeté le recrutement des Blancs pour le "service des engagés", soit depuis un demi-siècle environ. Nous avons mission de les faire entrer dans les voies de la civilisation. C'est en cela que, par le Code Noir, nous donnerons à voir la traite négrière comme une œuvre humanitaire, comme une mission civilisatrice, appuyée sur de nobles sentiments religieux.

Quelle est la position des Philosophes sur l'Esclavage? Le Ministre de la Culture répond: Ordinairement, les Philosophes ont de belles paroles. Ils ne se contentent que de critiquer l'institution de l'esclavage. Ils se plaisent à dénoncer quelques excès de violences perpétrées sur les esclaves, mais concrètement, ils n'opposent rien à l'esclavage, ils ne remettent pas formellement en question le principe même de l'esclavage. D'ailleurs, nombreux sont ceux d'entre eux qui n'ont pas répugné à toucher des dividendes sur l'esclavage; nombreux sont ceux d'entre eux qui ont stigmatisé le triste sort fait aux esclaves, mais qui dans leurs pratiques, engageaient de l'argent dans les expéditions et les compagnies négrières. Ils ressemblent, de mon point de vue, aux crocodiles qui feignent de pleurer sur le sort de leur proie, en la dévorant.

Chez Platon, la thématique de l'asservissement, de la servitude ou de l'esclavage est clairement abordée. Platon dit par exemple, dans l'un de ses dialogues: *"Que faire quand on trouve un esclave perdu? – Comme l'objet perdu, on le rend tout simplement à son maître..."* Cela veut dire tout simplement que Platon fait apparaître l'esclave comme "un objet". Quant à Aristote, il prévient de ne pas confondre l'esclavage naturel d'avec l'esclavage dont la source est la captivité pour faits de guerre ou de razzia. Aristote soutient que les guerres et les razzias constituent la première et la plus importante source de l'esclavage. Aristote soutient qu'en toute logique, les fils des esclaves par captivité naissent aussi naturellement esclaves que ceux des esclaves naturels, etc. Par ailleurs, la philosophie théologique dit ceci, au sujet des Noirs: *"Leur nature est semblable à celle des animaux, muets..., et ils n'atteignent pas au rang d'êtres humains; parmi les choses existantes, ils sont inférieurs à l'homme, mais supérieurs au singe, car ils possèdent, dans une plus grande mesure que le singe, l'image et la ressemblance de l'homme."*

LA THEORIE DES CLIMATS.

Selon la "Théorie des Climats", la science anthropologique établit une hiérarchisation des races. Dans cette hiérarchie, les Noirs jouent les coudes avec les orangs-outans, pour occuper le pallier le plus bas de la pyramide des races, Et l'intervalle qui sépare les Noirs des singes est difficile à saisir. Les fondements de la Théorie des Climats ont été posés par Monsieur Ptolémée de Lucques, au 16ème siècle, en établissant les rapports entre les astres et les hommes, entre les saisons et les hommes et entre les régions et les hommes, pour conclure que l'intensité de l'ensoleillement a un impact direct sur l'assoupissement des esprits, que le soleil grille toutes les choses, surtout le cerveau. En d'autres termes: (1) L'Incapacité intellectuelle, (2) Les Mentalités primitives, (3) L'Indolence et (4) La Paresse, sont les résultats des pays chauds. Ce sont les effets du soleil torride, dur aux êtres vivant sous les tropiques, toujours condamnés à revenir au même point de départ de la misère. C'est que la chaleur torride des tropiques énerve le corps et affaiblit si fort l'esprit et le courage des gens, que ceux-ci ne parviennent pas à réaliser une forme de vie développée, et ne sont portés à effectuer un travail pénible, que par la crainte des châtiments. Fort de ces données, Monsieur Ptolémée de Lucques a affirmé que le pire pour les Noirs, c'est que la chaleur torride de l'Afrique est une force puissante qu'elle tarit tout, dévaste tout, y compris l'esprit des Africains, au point que les Africains ne peuvent pas concevoir une forme développée de vie.

Et Monsieur Ptolémée de conclure: (1) S'il y a un esclavage naturel, c'est climatiquement chez les Nègres qu'on le trouve. (2) S'il y a un gouvernement qui convient aux Nègres, c'est la Tyrannie. (3) Si l'on tient à tirer quelque chose de bon des Nègres, l'usage du fouet est le seul moyen de les mettre au travail.

La Théorie des Climats révèle que c'est la nature elle-même qui a établi une distinction originelle entre les races et qui a disposé que les Noirs soient inférieurs par nature, aux Blancs. Cela nous ouvre la voie d'asservir les Africains Noirs. Le ministre de la Culture d'ajouter que pour asservir les Noirs, il faut faire usage de la ruse et de la force des armes, selon une autre théorie:

LA THEORIE DE L'ASYMETRIE DES RAPPORTS DE FORCE.

Ministre de la Culture.

La théorie de l'Asymétrie des Rapports des Force établit qu'aujourd'hui, hier, demain, et comme toujours, la suprématie est une affaire de force, une affaire d'armes. L'asymétrie des rapports de force établit qu'on impose l'arbitraire à quelqu'un, non pas parce que l'on est plus fort que lui, non pas parce que l'on est mieux ou supérieur à lui, mais parce que l'on est armé, mais parce que l'on tient le fusil pointé sur lui, et parfois, parce que l'on est sans morale. En règle générale, et selon la thèse de la théorie de l'asymétrie des forces, celui qui tient le fusil est faible physiquement, et en position de parasite, puisqu'il se sert de la force, pour s'accaparer des ressources et des richesses d'autrui, tant qu'il tient le fusil. Il reste le maître.

Si l'esclave accepte sa situation de servitude ou de soumission, sans se défendre par sa force et sa volonté contre son agresseur, c'est aussi parce que celui qui le maîtrise se sert de la ruse et du conditionnement psychologique pour anéantir sa velléité ou sa volonté de révolte. Alors, au diable l'égalité, au diable la fraternité! Au diable la paix, au diable l'indulgence. Place à la force et au "lavage des cerveaux". Les Noirs étant comme des animaux, d'un naturel dur et intraitable, on ne peut pas les gagner par la douceur.

Le Ministre de la Justice.

"En effet, il est hors de question que nous supposions, un seul instant, que ces gens-là sont des hommes comme nous. Ah non! Parce que vous savez, les esclaves sont par nature noirs, il va de soi que les Nègres sont par nature esclaves. Il est donc à exclure que nous mettions de tels êtres, exécrables à l'impossible, sur le même pied d'égalité que nous. Alors là, pas question!"

Sur le plan purement juridique, nos magistrats disent qu'une chose nécessaire ne saurait être criminelle. Telle est le cas de la guerre, telle est le cas de la peine de mort, toutes deux bonnes, tout simplement parce que nécessaires. Nos magistrats disent également que ce qui paraît moralement mauvais peut être juridiquement bon. Ainsi, même si on admet qu'il fait tort aux Nègres, l'esclavage des Nègres, dès lors qu'il fait avantage aux Blancs et à la France, en particulier, est bon et juste, parce qu'on ne peut pas faire des

omelettes sans casser des œufs. Majesté, Honorables Conseillers, les Noirs se livrent eux-mêmes au commerce, ou bien nous sont vendus par leurs propres parents pour devenir riches. D'autres ont été pris à la guerre et dans les razzias. Et sans nous, on les aurait égorgés dans leurs propres pays, où la misère et l'indigence font rage. Alors, sauvés par l'esclavage, comme Moïse fut sauvé par les eaux, les Nègres seront toujours plus heureux de leur sort chez nous que là-bas, sous les soleils des tropiques. Cela signifie que l'esclave ne jouit d'aucune capacité juridique. Il doit être considéré comme un objet, comme un bien, au même titre que les autres biens appartenant aux maîtres que nous sommes."

Ministre de l'Intérieur.

J'ajoute, Majesté, à ce que le Ministre de la Culture a dit concernant la supériorité de l'espèce blanche sur l'espèce noire, que tous les voyageurs qui les ont fréquentés s'accordent à nous décrier les Nègres comme des barbares qui n'auraient aucun sentiment de l'élévation, ni aucun sens du raisonnement. Ils sont unanimes à dire que nulles idées, nulles connaissances ne les rapprochent de nous, que le germe de la vertu leur manque, et que les bribes d'intelligence qu'on peut leur accorder de par leurs soi-disant réalisations, sont à peine au-dessus de quelques lueurs d'intelligence que l'on admire chez les singes ou les perroquets... Point d'esprit, point d'aptitude à aucune sorte d'étude abstraite, ni à aucune réflexion logique.

Toutefois, dans l'élaboration de ce "CODE NOIR", il faut qu'aux considérations commerciales évidentes, s'ajoutent d'autres préoccupations d'ordre politico-démographique. Il s'agit de limiter l'actuelle puissance des Noirs, laquelle puissance résulte de leurs ressources incommensurables, de leurs activités débordantes et de leurs grandes forces de travail, de leur grand nombre figurant le grouillement de fourmis et d'abeilles. Savez-vous qu'ils sont, au moment où je vous parle, trois fois plus nombreux que les Blancs? Savez-vous que cette puissance présage la suprématie des Noirs sur les Blancs pendant plusieurs siècles? C'est une menace, une véritable menace! Il va sans dire que le péril est à notre porte. Il y a enfin, des raisons d'Etat, à savoir qu'il nous faut garantir la sécurité publique par la suppression des révoltes, des attentats et des insurrections fomentés par les Nègres "marron" et quelques Nègres instruits dans notre langue et dans notre culture.

En ce qui concerne l’instruction des Noirs, je voudrais affirmer qu’il est absolument à exclure que nous instruisions les Nègres, que nous fassions entrer dans leurs cerveaux des idées justes et claires, de peur d’en faire des insoumis qui iront jusqu’à exiger de s’égaliser à nous. Majesté, Honorables Conseillers, il est faux de croire que l’égalité soit une loi de la nature, hormis l’égalité devant la mort. La seule égalité en ce monde, pour laquelle nulle n’a une dispense, c’est la mort. La mort mise à part, la nature et Dieu n’ont rien fait d’égal, même pas les doigts de la main. Par exemple, le faible d’esprit et l’homme de génie ne sauraient être égaux, voyons!”

Le Ministre du Commerce

Après tout ce qui a été dit, je voudrais ajouter, Majesté, que la Traite Négrière, si elle est bien organisée, si elle est réglementée, si elle est codifiée, elle tablera sur une possible hégémonie sucrière de la France en Europe. Avec le “CODE NOIR”, tout le monde y sera gagnant: de nombreuses fortunes vont être faites et favoriseront l’ascension sociale de certaines familles françaises; il y aura une véritable recrudescence de nos activités économiques. Par exemple, les ports de Nantes, de Bordeaux, de la Rochelle, entre autres, seront plus actifs et verront pousser de terre des hôtels superbes, de grands commerces et des gentilhommières dans leurs campagnes; nous créerons de nouveaux marchés d’exportation, c’est-à-dire que nous favoriserons notre exportation à une très grande échelle. Et parallèlement, de nouvelles matières premières pourront nous parvenir. Tout cela, Majesté, grâce au Code Noir, dès lors que nous aurons réglementé la Traite Nacrière.

Nous ne pouvons même pas nous poser la question de savoir d’où nous vient le droit de disposer de la liberté et de la vie des Noirs. Majesté, les Nègres s’appartiennent à eux-mêmes. Dès lors qu’ils s’appartiennent à eux-mêmes, les Nègres ont le droit de disposer de leurs corps, de leurs vies comme ils l’entendent, donc de se vendre. Et, ici, justement, c’est les Nègres eux-mêmes qui se vendent, sinon leurs propres parents, sans souci de se duper eux-mêmes, espérant par ce trafic grotesque et étonnant, se faire de grosses fortunes. C’est la naïveté portée à son comble.

Quant à la question de savoir, comment conditionner les Noirs pour en faire nos esclaves et nos serviteurs perpétuels, et comment rendre les Noirs consentants et complices du sort qui leur sera fait, c’est simple, Majesté. Nous nous inspirerons, en la matière, des pratiques esclavagistes très huilées

de nos voisins, Anglais, Hollandais, Espagnols et Portugais, dans les îles, en particulier dans l'île de Saint-Domingue.”

Tous ces arguments furent réunis, traités, classifiés, codifiés et présentés au Roi Louis XIV, le 05 Mars 1685, pour être promulgués, sous la désignation de CODE NOIR. Avant de reprendre certains articles et de les expliquer à mes lecteurs Francophones Africains et particulièrement Congolais, pour une meilleure compréhension de ce document, je voudrais vous inviter à découvrir ce que les Anglais ont ajouté, apporté à l'utilisation des Nègres, pour en faire des Esclaves à perpétuité. Vous découvrirez ainsi tout le tableau qui fixe les choses pour lesquelles les Noirs Africains souffrent jusqu'à ce jour, nous mettre à renverser la situation, sans plus rien attendre. Trop tard, c'est trop tard. Mais nous sommes dans le temps de Dieu. Ne craignons rien. Prenons courage et attrapons le taureau par les cornes.

L'APPORT DECISIF DE WILLIE LYNCH

C'est à 11 heures, le 25 Juin 1694, que la réunion qui regroupe les collaborateurs habituels du Roi Louis XIV s'ouvre au Cabinet du conseil, où se tient le Conseil d'Etat, appelé “Le Conseil d'en Haut”, pour écouter un invité spécial du Roi. Il s'agit de Monsieur Willie LYNCH, un citoyen Anglais, propriétaire d'esclaves aux Antilles, qui est reçu exceptionnellement à la Cour royale, pour partager son expérience unique sur les “Nègres”, dont il détient le secret du dressage, en maître incontesté depuis de longues années. Un homme dont la réputation de dresseur des Noirs a dépassé les frontières nationales.

COMMENT GARDER LE CONTROLE SUR LES ESCLAVES?

La Méthode de Willie LYNCH.

Willie Lynch a commencé par remettre en question, et fustiger la méthode utilisée par les maîtres esclavagistes Français vis-à-vis de leurs esclaves.

Que faisaient les Esclavagistes Français quand les esclaves leur posaient problèmes? Willie Lynch reprend: “Vous utilisez, selon mes informations, le couperet pour mutiler vos esclaves, ainsi que l'arbre et la corde pour pendre vos esclaves. C'est d'autant plus vrai, qu'en venant ici, j'ai moi-même rencontré un Nègre étendu par terre, à qui il manquait l'oreille droite et la

jambe gauche. De plus, à quelques kilomètres d'ici, j'ai aperçu le cadavre d'un esclave noir, pendant à un arbre. Excusez-moi de vous le dire, mais par ces mutilations et ces pendaisons, vous agissez en criminels. En plus et surtout, est-ce que vous vous rendez compte que vous perdez ainsi une précieuse marchandise et un outil précieux de travail? Puisque vous les avez handicapés, puisque vous les avez pendus, vous manquez d'esclaves pour travailler. Alors vos récoltes seront laissées trop longtemps sans soin dans les champs, et donc, en lieu et place des bénéfiques, vous accumulez inutilement des pertes. Il fut ajouter qu'en agissant comme cela avec ces individus aux cœurs noirs à l'image de leurs corps noirs comme la nuit, aux mentalités primitives, vous suscitez les haines et les insurrections de vos esclaves et vous leur donner encore plus envie de s'enfuir. Et qui pis est, vous exposez vos propres vies à de graves dangers, dans la mesure où, n'ayant plus rien à craindre, ni rien à perdre, ces individus peuvent, à tous moments, se transformer en véritables fauves.

Majesté, Honorables Conseillers, pour éviter ces problèmes, ces risques inutiles, je vais vous présenter ma méthode complète, efficace et infaillible, pour contrôler vos esclaves noirs. Je garantis à chacun d'entre vous que si ma méthode est appliquée correctement, elle vous permettra de contrôler vos esclaves pendant au moins TROIS CENTS ANS, croyez-moi. *(Nous sommes le 25 Juin 1694)*

DISCOURS SUR LA METHODE

1. LA CLASSIFICATION DES NOIRS PAR LEURS DIFFERENCES.

Relever les différences entre eux, pour créer la Haine, la Méfiance, la Jalousie et l'Envie.

“En général, nous les Blancs nous croyons que tous les Noirs se ressemblent tous. Mais non! Attention, comme nous, il existe un certain nombre de différences parmi les Noirs. Il suffit de faire une petite liste de ces différences, et par la ruse et la manipulation, utilisez la haine, la méfiance, la jalousie et l'envie entre les Noirs. Différenciez les Noirs selon:

a) L'AGE. Les Noirs se respectent selon l'âge de chacun. Les personnes les plus âgées sont toujours entourées d'un grand respect de la part des plus jeunes. Les “Vieux” sont vénérés et écoutés par tous, en tant que dépositaires de la Sagesse et de la Connaissance.

b) LA COULEUR, LE TEINT OU LA NUANCE DE LA PEAU. Les Noirs se regardent et s'admirent selon la couleur, le teint ou la nuance de leur peau. Ils ont des teints clairs, des teints bruns, des teints moins clairs ou marrons, et des teints sombres, ou noirs.

c) L'INTELLIGENCE, LA FORMATION, L'INITIATION. Parmi les Noirs, il y a de différents degrés d'intelligence, selon leur formation, leur instruction, ou leur initiation.

d) LA TAILLE. Ils sont de grande taille, de taille moyenne, de petite taille, de pygmées et des nains.

e) LE SEXE. On trouve des Hommes, des Femmes, et des bissexués, ayant les deux sexes.

f) LES CHEVEUX. Il y en a qui ont des cheveux fins et doux; et qui ont des cheveux crépus et durs.

g) LA POSSESSION OU LA RICHESSE. Il y en a qui ont des maisons, des plantations, des bétails, des minerais et d'autres richesses; et il y en a qui n'ont rien.

h) LE LIEU D'HABITATION: Dans la vallée, sur une Colline, dans la forêt, au bord d'une rivière, à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud."

2. LE COMPLEXE D'INFERIORITE VIS-A-VIS DU BLANC ET LA MEFIANCE VIS-A-VIS DES AUTRES NOIRS.

" Maintenant que vous avez établi votre liste des différences, il y a un Plan d'Action qu'il faut suivre.

PLAN D'ACTION.

Le Plan d'action comprend neuf points, qui vous conduisent inévitablement à l'Endoctrinement des Noirs, pour qu'ils s'auto-réapprovisionnent en soumission et qu'ils s'auto-régénèrent en esclaves, pendant des centaines et des centaines d'années, peut-être même pendant des milliers d'années, en les utilisant les uns contre les autres.

1. Inculquez aux Noirs le complexe d'infériorité vis-à-vis des Blancs.

2. Inculquez aux Noirs que le Blanc est supérieur au Noir.

3. Inculquez aux Noirs que la Méfiance est plus importante que la Confiance.
4. Inculquez aux Noirs que l'Envie est moteur plus puissant que l'Admiration.
5. Inculquez aux Noirs que le Respect vaut mieux que la Contestation.
6. Inculquez aux Noirs que la Calomnie est meilleure que l'Eloge.
7. Inculquez aux Noirs que la Jalousie est meilleure que l'Exaltation
8. Inculquez aux Noirs que la Servilité est meilleure que l'Ambition
9. Inculquez aux Noirs que la Discorde est meilleure que l'Entente.”

LA METHODE DE WILLIE LYNCH.

“ Ma Méthode comprend 10 ordres, dix commandements.

1. Utiliser les Noirs les uns contre les autres minutieusement et astucieusement, dans tous les domaines.
2. Créer en leur sein une crise de confiance totale, même contre ceux qui les dirigent, sauf aux Blancs.
3. Les empêcher de s'aimer, de s'unir, d'être prospères et fiers d'eux-mêmes.
4. Monter les Vieux Noirs contre les Jeunes, et les Jeunes Noirs contre les Vieux.
5. Monter les Noirs à peau plus foncée contre les Noirs à peau plus claire, et vice-versa.
6. Monter les Femmes contre les Hommes, et vice-versa.
7. Monter les Noirs dotés d'une conscience critique contre les autres Noirs soumis, et vice-versa. Les intellectuels contre les Illettrés, et vice-versa.
8. Faire en sorte que les Domestiques Blancs se méfient de tous les Noirs.
9. Faire en sorte que les esclaves ne fassent absolument confiance qu'à leurs Maîtres, qu'ils leur soient totalement dépendants, et complètement soumis.

10. Faire en sorte que les esclaves aiment les Blancs, qu'ils les respectent, qu'ils les adulent, de la même manière qu'un chien est soumis et obéit à son maître, sans chercher à comprendre.

Majesté, Honorables Conseillers, telles sont les recettes, les formules-clés pour parvenir à dominer les Noirs pendant plusieurs siècles. Utilisez cette méthode pendant une année, de façon intense, et vous verrez que les Noirs eux-mêmes resteront perpétuellement méfiants et complexés; et ils demeureront vos esclaves, de générations en générations, d'années en années, de siècles en siècles. Je vous laisse le texte intégral intitulé: " Méthodologie de Conditionnement du Nègre pour en faire un serviteur perpétuel."